

Les bons réflexes à adopter



* Renseignez vous au préalable avant chaque acte d'achat que la plante ne soit pas « invasive » ou « envahissante »

* Soyez vigilant sur les apports de terre dans votre terrain (ils pourraient contenir des fragments de la plante)

* Si vous souhaitez éliminer une jeune pousse, déterrez la en récupérant l'intégralité de la racine.

* Fauchez, coupez ou arrachez régulièrement la tige (7 à 8 fois par an) afin d'épuiser la plante.

* N'utilisez pas de désherbant chimique

* N'éliminez pas la plante avec un appareil qui la broie ou la déchiquette (Tondeuse, débroussailluse, broyeur...) Cela favorise la colonisation de la plante

* Ne disséminez pas les produits de coupe ailleurs

* Ne la compostez pas

Connaissez-vous La Renouée du Japon ?

Ce document vous permet de connaître les enjeux induits par cette **plante invasive**.

Nom latin : Reynoutria Japonica
Famille : Polygonacée
Ordre : Dicotylédone
Classe : Angiosperme
Embranchement : Spermatophyte

Conseil pour votre jardin

Attention :

Chaque petit morceau de Renouée se bouture très facilement

* Vous pouvez planter des arbres sur le lieu du massif (L'ombre limitera l'expansion de la Renouée)

* Après l'avoir fauchée, vous pouvez installer une bâche opaque sur le lieu de la coupe afin que la plante soit privée d'ensoleillement

Provenant de l'Est de l'Asie, la belle envahissante fut importée en Angleterre en 1840. En 1848 elle est commercialisée en Europe pour orner nos jardins.

Aujourd'hui la vagabonde s'est installée plus principalement le long des axes routiers ou encore le long des cours d'eau. Mais surtout dans les lieux où le sol est perturbé par la main de l'homme.

Habitat : Humide

Racine : Rhizomes

Floraison : en grappe, de juin à septembre

Fruit : sec, de août à septembre

Statut : Plante invasive / envahissante

Propriété médicinale : anti-inflammatoire

Comestible : oui

Ce document vous a été distribué dans le cadre d'une prospection des Renouées asiatiques en bordure du Cousin et de ses affluents.

L'objectif de cette prospection est de protéger les cours d'eau pour favoriser leur continuité écologique. Elle s'inscrit dans le cadre du programme Life + Continuité Ecologique des cours d'eau à l'initiative du Parc naturel régional du Morvan.

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter Clémence LEFEBVRE, chargée de mission Natura 2000 au 03-86-78-79-82 .

Ou bien visiter les sites Internet suivant : <http://www.life-continuite-ecologique.eu>
www.biodiversitedumorvan.n2000.org



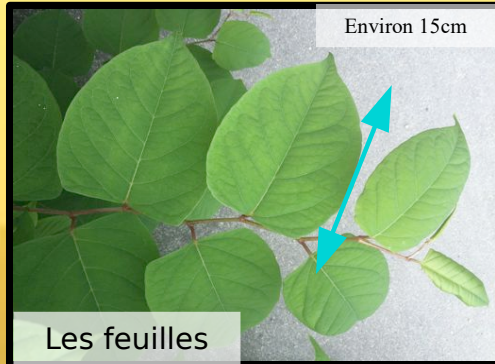
Conception du document :
JEAN Céline,
Stagiaire PNR Morvan



Comment reconnaître la Renouée du Japon ?



Taille : jusqu'à 3 m
Feuilles : alterne, ovale à triangulaire
Inflorescence : en grappe
Tige : Verte et pommelée de tâches rougeâtres. Intérieur creux.



Renouée de bohème

* Hybride de la Renouée du Japon et de Sakhaline



Renouée de Sakhaline

Mais pourquoi se préoccuper de cette plante ? Quelles nuisances apporte t-elle ?



Pour les cours d'eau :

- Elle bloque l'accès au cours d'eau par sa densité
- Elle favorise l'érosion des berges en les fragilisant. L'hiver les tiges sèchent et laissent le sol à nu. Les crues érodent alors les berges
- Elle limite l'implantation d'arbre sur les berges

Atteinte à la biodiversité (diversité des espèces)

- Elle a un impact sur la flore. En effet la Renouée du Japon est une grande compétitrice, elle ne laisse quasiment aucune autre plante pousser à ses côtés. Ainsi elle gagne peu à peu du terrain sur ses concurrents végétaux.
- Elle constitue une uniformisation du paysage. Les massifs de Renouée forment en effet de véritables murs végétaux.
- La faune est également impactée. Les effectifs se voient en baisse aux alentours des massifs de Renouée du Japon

Dans votre jardin

-Elle risque d'envahir tout votre jardin et ceux de vos voisins !

-Les graines de Renouée asiatiques n'intéressent pas les oiseaux de nos jardins

Sur les axes routiers :

- Elle entrave la visibilité routière (signalétique, carrefour...)

- Elle limite l'accès à l'accotement



Un foyer en hiver

